

ASSOMPTION

Le 1^{er} novembre 1950, le **pape Pie XII** déclarait que l'ASSOMPTION était un dogme de foi et s'imposait désormais comme tel à la foi des fidèles.

« Par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par notre propre autorité, nous prononçons, déclarons et définissons, comme dogme divinement révélé, que

**Marie, l'immaculée Mère de Dieu toujours vierge,
après avoir achevé le cours de sa vie terrestre,
a été prise au ciel corps et âme dans la gloire céleste »**

Commentaire

1) Marie est déjà dans l'état qui doit être celui des élus après la résurrection des morts (« après avoir achevé ... »).

Elle passe directement de l'état corporel propre à la vie terrestre à celui – mystérieux, mais réel – propre à la vie éternelle.

2) Où ? Quand ? Comment ?

Intentionnellement, la définition ne répond à aucune de ces questions. Aucune précision n'est apportée sur le fait de savoir si Marie est morte ou non (les orthodoxes parlent de "Dormition").

Dans la Tradition de l'Église, l'opinion est largement répandue selon laquelle Marie, comme son fils Jésus, aurait connu le passage par la mort pour ressusciter immédiatement.

3) Marie « a été PRISE ... corps et âme »

"Élevée au ciel" est une mauvaise traduction. Dans la définition, le pape Pie XII a voulu absolument éviter toute image de bas/haut.

Le mot "assumpta" vient du verbe latin "assumere" (prendre avec soi).

Il n'indique pas un mouvement vers le haut mais que Marie a été "assumée", "agregée", "prise par Dieu auprès de lui", "unie à lui" ; « adjointe à lui » dira le Père René Laurentin.

Et ce n'est pas seulement son âme qui est glorifiée, mais sa personne tout entière : corps et âme.



Aire-sur-l'Adour, Cazères
Duhort-Bachen, Renung
Le Vignau, Lussagnet
Latrille, St-Agnet, Sarron



20^e dimanche du temps ordinaire de l'Église - A

Osons remuer le Seigneur, il nous entend !

En effet, le Seigneur entend celui qui agit en vérité et se laisse toucher par lui. Cela ne signifie pas qu'il trie dans les membres de l'humanité, car le peuple d'Israël a découvert et compris que, parmi les païens (*les étrangers*), se trouvaient également des hommes justes et que Dieu pouvait les appeler eux aussi à entrer dans son alliance (cf. la lecture d'*Isaïe*, et la manière dont **Paul** se dit « *prophète des nations* »).

Quelles que soient les nations, quels que soient les chemins de foi, les différentes religions de chacun, **tous sont bénéficiaires du salut**, ainsi que le note le **psaume 66** (*ci-dessous*). On peut même parler de conversion de la part de Jésus, celle-ci provoquée par une Cananéenne, comme s'il était possible de « *faire bouger Dieu* ». **Abraham** avait déjà agi ainsi lorsqu'il avait marchandé avec lui le nombre de « *sauvés* ». Oui, on a le droit de crier vers Dieu et nous pouvons être sûrs qu'il entend, même si nous n'en avons pas les preuves immédiatement.

Le Christ a donné sa vie pour tous et nous demande de faire le maximum pour nous mettre au service de tous, quels que soient leurs chemins de foi, car **la miséricorde de Dieu est sans limites**. La maison du Seigneur est une maison de prière **pour tous les peuples**.

Psaume 66

**Que les peuples, Dieu, te rendent grâce ;
qu'ils te rendent grâce tous ensemble !**

- ♦ Que Dieu nous prenne en grâce et nous bénisse, / que son visage s'illumine pour nous ;
➤ *et ton chemin sera connu sur la terre, / ton salut, parmi toutes les nations.*
- ♦ Que les nations chantent leur joie, / car tu gouvernes le monde avec justice ;
➤ *tu gouvernes les peuples avec droiture, / sur la terre, tu conduis les nations.*
- ♦ La terre a donné son fruit ; / Dieu, notre Dieu, nous bénit.
➤ *Que Dieu nous bénisse, / et que la terre tout entière l'adore !*

ANNONCES

- ♦ **Samedi 15 août : AIRE-sur-l'ADOUR (Cathédrale, 16h30)**
CONCERT par les stagiaires de l'Institut Musical Monarch (IMM)
au profit de l'Association "Les Amis du Carmel Saint-Joseph"

Les 80 membres de l'IMM sont accueillis au Carmel pendant 15 jours : les grandes salles sont transformées en salle de cours et d'orchestre, les cellules en studio de travail. Venez nombreux. Libre participation.

- ♦ **Session "La moisson est abondante"**

Aire-sur-l'Adour : du vendredi 28 au dimanche 30 août 2026.

Le thème retenu cette année fait référence à tous ces jeunes et adultes qui frappent à la porte de l'Église et que nous devons accueillir et accompagner. Les catéchumènes et néophytes du diocèse d'Aire et Dax sont spécialement invités à participer à cette session pour découvrir une église dynamique et joyeuse, et vivre une expérience spirituelle forte.

Nous prions déjà pour ce temps fort spirituel de rentrée

- ♦ **À noter : à l'occasion du "Temps de la création" 2026** dont le thème est **"Immersion dans l'eau vive"**, l'équipe **Église verte** nous invite à 3 rendez-vous.

► Le 1^{er} : **mardi 1^{er} septembre à la cathédrale (17h30)** "animation des gouttes d'eau". Puis messe (18h) ... suivie d'un partage de pizzas.

ASSOMPTION

Ps.44 Debout, à la droite du Seigneur, se tient la reine, toute parée d'or.

- ♦ Écoute, ma fille, regarde et tends l'oreille : / oublie ton peuple et la maison de ton père :
► *le roi sera séduit par ta beauté. / Il est ton Seigneur : prosterne-toi devant lui.*

- ♦ Alors, les plus riches du peuple, / chargés de présents, quèteront ton sourire.
► Fille de roi, elle est là, dans sa gloire, / vêtue d'étoffes d'or ;

- ♦ On la conduit, toute parée, vers le roi. / Des jeunes filles, ses compagnes, lui font cortège ;
► *On les conduit parmi les chants de fête : / elles entrent au palais du roi.*

ASSOMPTION

Ven.14 août 18h30 Ste-QUITTERIE Laurent JOUBE, Famille BENTEJAC, Alain NOUGUÉ-DESSUS, Familles DULUC et HENDAYE.

Sam. 15 août 9h CATHÉDRALE Robert PEYREZABES et la famille, Éric et Christine TAUZIN, Rina et Antoine BERTON, Bruno VIDOTTO, Jeanne LESPINE.

10h30 LE VIGNAU **Fête** Yvette PASCALIN.
Daniel DANÉ (*huitaine*) et Vanessa DANÉ.

20^e dimanche du Temps Ordinaire

Sam. 15 août Pas de messe anticipée

Dim. 16 août 9h LATRILLE Jean-Marc CASTETS (*anniversaire*).
10h30 CATHÉDRALE Yvette et Roger GILLET, Robert GACHIE, Familles COLLINEAU et SALLEFRANQUE, Jean-Claude CADILLON

EN SEMAINE à la cathédrale d'Aire-sur-l'Adour

MESSES

- ♦ Du lundi 17 août au vendredi 21 août 18h
♦ Samedi 22 août 9h

OFFICES

Prière des Laudes : du mardi au samedi 7h45 (+ *adoration jusqu'à 8h30*)

Prière des Vêpres : du lundi au vendredi 17h45 (*avant la messe*)

Adoration du Saint-Sacrement : vendredi de 17h à 17h45

Confessions : samedi de 9h30 à 11h.

Presbytère : 15, rue Henri-Labeyrie - 40800 AIRE-sur-L'ADOUR
Permanences du mardi au samedi : 9h30-11h30 - Tél. : 05 58 71 64 87
Mail : paroissesaintequitterie@wanadoo.fr ou bien laluque@gmail.com

Cette feuille paroissiale est consultable sur le site de la paroisse :

<https://saintequitterie.diocese40.fr>